



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2016

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Reydellet Brigitte, Bourdillon Béatrice, Bėjannin Daniel, Novakoski Yvan, Clément Edith, Carrico Paulo, Béreiziat Myriam, Petit Christelle, Bonaz Anne-Lise, Tissot Sandra, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Absents excusés : MM Jantet Robert et Patel Pierre

RIFSEEP

Monique Bevand, adjoint, présente le projet d'application du nouveau régime indemnitaire applicable au 1^{er} juillet pour les ATSEM, agents administratifs, agent de maîtrise, agent d'animation et à compter du 1^{er} janvier 2017 pour les adjoints techniques. Le RIFSEEP remplace les indemnités précédentes. Il se compose de deux parties, l'une attachée non seulement aux spécificités du poste mais également à l'expérience professionnelle de l'agent, et l'autre à l'engagement professionnel et la façon de servir de cet agent. Le versement se fera trimestriellement. Il cessera d'être versé dès que l'agent sera absent pour une cause autre que les congés annuels.

RAPPORT SUR LES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Monique Bevand présente le rapport qui est approuvé à l'unanimité. Il est affiché ci-contre.

POSTES POUR L'ACCUEIL LOISIRS

Patrick Berset rappelle que l'accueil loisirs va fonctionner du 6 au 29 juillet 2016. Il faut créer des postes pour l'encadrement des enfants (1 animateur pour 12 enfants).

Le conseil décide la création de trois postes à temps complet. Ils seront pourvus en fonction du nombre d'enfants inscrits. Actuellement il semble que pour la période du 6 au 8 juillet 2 animateurs, en plus de Virginie Pertreux, soient suffisants.

MENAGE A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Patrick Berset explique que le ménage à l'école primaire était assuré par Karine Maigre (11 h) et Véronique Brito-Mascarenhas (11 h + 4 h TAP). Karine Maigre ayant trouvé un emploi à temps complet, elle a donné sa démission. Véronique assure quotidiennement la tâche en totalité. En juillet elle sera embauchée au centre de loisirs pour validation du BAFA. Elle ne pourra donc pas faire le « gros ménage ».

Le conseil décide la création d'un poste saisonnier pour le ménage à l'école élémentaire pour 33 h en juillet et 17 h à chacune des « petites vacances ».

DELEGUE AU SIEA

M. le Maire présente les modifications du règlement intérieur et des statuts du SIEA approuvées lors de la dernière assemblée générale. Il a été décidé que le comité se réunirait au moins deux fois par an et le bureau trois fois et que chaque commune membre devait procéder à la nomination de suppléants en nombre double du nombre de délégués titulaires. Chaque suppléant est apte à remplacer indifféremment le délégué titulaire empêché.

Sylvie Hugonnet est nommé membre suppléant du syndicat intercommunal d'énergie et de communication de l'Ain.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Jean-Claude Cottin fait un compte-rendu de la réunion d'informations aux maires organisée par la CCHB.

Il existe 3 organisations différentes : portage par la CCHB, portage privé ou pas de service selon les communes. La CCHB étudie la mise en place de ce service sur tout le territoire. Ce service est offert aux personnes âgées de plus de 75 ans avec dérogation possible, suivant le handicap, à partir de 60 ans.

Le prix de revient actuel est de 9.23 € par jour comprenant le repas du midi et du soir.

Le conseil propose que les demandes d'aides individuelles soient examinées par le CCAS.

SORTIES ORGANISEES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL LOISIRS

Patrick Berset rappelle que lors des sorties organisées par l'accueil loisirs les frais de transport sont pris en charge par la commune. Il propose de solliciter une participation des familles pour ce transport.

Le conseil décide de demander une participation financière aux familles pour le coût du transport : de 0 à 20 km : 0 €, de 21 à 50 km : 1 €, de 51 à 100 km : 2 €, de 101 à 200 km : 3 €, au-delà de 200 km : 4 €

ACCUEIL DES ENFANTS EXTERIEURS A LA COMMUNE AU CENTRE DE LOISIRS

Patrick Berset explique que la mairie a eu des demandes d'inscription à l'accueil loisirs pour des enfants domiciliés dans une commune autre que Martignat.

Le conseil municipal décide d'accueillir les enfants extérieurs à la commune seulement si le nombre maximum d'inscriptions n'est pas atteint au moment de la clôture et fixe un tarif spécifique.

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire présente la lettre de la CCHB présentant les dates des réunions publiques sur le SCOT.
- Rémi Jacquand présente le projet d'aménagement foncier de la forêt. Accord est donné par le conseil pour que de nouvelles parcelles (mollard aux chats, Sur le Pavé, Sous le Tremblet) soient soumises au régime forestier.
- Jean-Claude Cottin présente l'avancement de l'étude d'aménagement du cimetière et propose de prévoir la réservation d'un emplacement pour un nouveau colombarium et le déplacement de l'ossuaire. Yvan Novakoski interroge sur la possibilité d'un droit de concession dans le jardin du souvenir. Pour l'instant ceci n'est pas envisagé.

Jean-Claude Cottin propose d'établir un règlement du cimetière. Il informe qu'une procédure va être entreprise pour des tombes en état d'abandon.

- Jean-Claude Cottin informe que les travaux d'aménagement de la place de la mairie doivent débiter le 16 août, pour une durée de 6 semaines. Pendant les travaux des panneaux indiqueront les lieux de stationnement possibles, la boîte postale sera déplacée vers le monument aux morts, l'arrêt du bus se fera devant la mairie. Il est demandé qu'il n'y ait pas de contrôle des cartes afin de réduire au maximum le temps d'arrêt des bus. Daniel Bèjannin pose le problème de la circulation automobile à l'heure de pointe (7 h 30). Mais il n'y a pas d'autre solution.
- Accessibilité des bâtiments : le rapport a été rendu par la société Soléus. Une rencontre a lieu mercredi 15 juin pour cette présentation et la différenciation entre travaux obligatoires et préconisations.
- Travaux sur la toiture du complexe du Lange : l'avancement est rendu difficile par les conditions météo.
- Sylvie Hugonnet informe que le groupe des Folklories qui sera à Martignat est le Costa Rica.

La séance est levée à 20 h 45.

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.

Martignat le 15 juin 2016

Jean-Claude Cottin, adjoint